

Avis d'information
Le 24 avril 2025

En application des dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal se réunira le :

LUNDI 28 AVRIL 2025 A 19H00

SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 mars 2025
- Délibération autorisant le versement par le budget principal au budget annexe « Animation » d'une subvention d'équilibre
- Délibération autorisant le versement d'une subvention au CCAS
- Tarifs des séjours du Pôle Enfance et Jeunesse 2025
- Colos apprenantes 2025
- Participation au dispositif « PASS'COLO »
- Délibération portant création de deux emplois non permanents à la suite d'un accroissement saisonnier d'activité au service animation – Article L.332-23 2° du Code général de la fonction publique.
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de réaménagement de la place de la gare
- Compte-rendu des décisions prises par monsieur le Maire au titre de l'article L.2122-22 du CGCT ne donnant pas lieu à débat depuis le conseil municipal du 26 mars 2025 ;